

# La grève des postiers des bureaux-gares

## LA LUTTE DE CLASSES ET FORCE OUVRIERE

« En décembre 1953, les Autonomes se rendant compte que leurs délirantes diatribes n'avaient pas ébranlé la solide indifférence des postiers à leur encontre, se livraient à une nouvelle opération publicitaire. Le 22 décembre, le syndicat dit autonome invitait les postiers des bureaux-gares de Paris à observer une grève d'avertissement » (1).

Les militants syndicalistes repousseront cette « analyse » d'événements réduits par le journal de la « Fédération syndicaliste F.O. » à une « opération Garap » déclenchée par un quelconque chef d'orchestre.

Comment, après avoir soutenu 22 jours de luttes en août, des postiers ont retrouvé assez d'énergie pour repartir 14 jours en décembre ?

Pourquoi le mouvement n'a touché qu'un faible secteur de la corporation ?

Répondre à ces questions c'est d'abord apprécier l'évolution de la conscience des travailleurs des P.T.T. et le comportement des quatre organisations syndicales depuis l'été dernier.

## COMBATTIVITE DES POSTIERS ET CONFUSION SYNDICALE.

Rentrés trahis mais non vaincus, les grévistes d'août allaient le montrer en déployant une combattivité remarquable. Aux chèques postaux, les employés protestent contre l'aggravation de leurs conditions de travail; entre les 13 et 19 septembre, dans les centres de tri de Paris et de Province, des débrayages répondent aux menaces de l'Administration visant à limiter le droit de grève. Enfin, le 6 octobre, la journée d'action décidée par une conférence préalable des comités de grève, connaît un succès notable et donne aux postiers la mesure de leurs moyens. Ils sont alors persuadés qu'il faudra profiter de la période de fin d'année pour régler les revendications en suspens : la prime de 20.000 francs et le remboursement des jours de grève. Il se trouve qu'à cette époque l'Administration des P.T.T. a le plus besoin d'eux pour écouler le surcroît de travail.

Le public a pu apprendre par la presse quelles dures conditions étaient faites aux trieurs et facteurs du 15 décembre au 15 janvier (en particulier : suppression des repos, dimanches et jours de fêtes). C'est pourquoi, depuis longtemps, les postiers estiment que le moment le plus favorable pour déclencher un mouvement, c'est cette période de fin d'année.

Mais les fédérations syndicales n'exploitent pas cette radicalisation pour préparer la lutte, souci élémentaire quand on veut le succès. Bien au contraire, des manifestations de sectarisme se font jour entre août et septembre : la « fédération syndicaliste » F.O. rompt ses contacts avec la C.F.T.C., comme elle l'a déjà fait avec la C.G.T. et la F.N.S.A. (2), et refuse d'entrer dans la fédération fonctionnaires F.O. nouvellement créée. Son conseil national des 26 et 27 novembre se tient sous le signe d'une hostilité hystérique à l'égard de la C.G.T. et de ses « complices autonomes ». La « fédération postale » C.G.T. polémique violemment avec la F.N.S.A. dont « le déchaînement sent la pression idéologique de la

(1) « P.T.T. syndicaliste » (organe de la Fédération Syndicaliste Force Ouvrière), janvier 1954.

(2) Fédération Autonome.

presse gouvernementale » (3). Plus souple (le congrès de Lyon a révélé une forte minorité), la C.F.T.C. multiplie ses propositions dont la concrétisation sera un texte commun C.G.T. - C.F.T.C. - F.N.S.A. sur la revendication de la prime. Mais dès que les postiers vont y faire écho, la fédération chrétienne va reculer.

## LA CONFERENCE « D'UNITE » DU 27 SEPTEMBRE.

Depuis août, répétons-le, les postiers avaient conservé leurs comités de grève généralement amputés des responsables F.O. et C.F.T.C. Comment pouvaient-ils devenir des instruments de lutte ? Alors que la Fédération Autonome appelle à la constitution de comités paritaires qui seuls peuvent associer les sections F.O. et chrétienne, la F.P.-C.G.T. oppose ses comités élus par le personnel. Leur représentativité est vraiment remarquable : le comité de Paris-Chèques réunit dans son meeting du 30 octobre 100 personnes sur 4.000 postiers de ce service ! Le comité de Bordeaux comprend 3 F.O., 8 C.G.T., 3 inorganisés et ce, bien que la C.G.T. soit minoritaire dans la Gironde; renseignements pris, ce sont les facteurs qui l'ont élu, pourquoi ? parce que c'est le seul milieu où la F.P. est majoritaire !

Dans ces conditions la « conférence du 27 septembre » se révèle comme une conférence cégétiste à laquelle quelques délégués « étrangers » à la maison donneront une apparence d'unité.

Néanmoins, la F.N.S.A. devait se rendre à cette conférence, la C.G.T. ayant préalablement accepté que dans chaque bureau le comité élu soit chapeauté par un cartel inter-syndical ayant pouvoir de décision et qu'une deuxième conférence ouverte aux secrétaires départementaux des quatre fédérations soit préparée en commun. La conférence, composée de 658 C.G.T., 38 autonomes, 21 C.F.T.C., 17 F.O. et 212 inorganisés votait une résolution dans ce sens. Mais elle était diffusée le lendemain avec l'alinéa se rapportant « aux comités paritaires » supprimé ! La F.N.S.A. en est réduite à dénoncer l'accord passé. La division se perpétue, les comités d'août disparaissent. Il appartenait à la « base » d'apporter ses solutions.

## LES BUREAUX-GARES A L'AVANT-GARDE.

Des militants réunis dans un « comité de liaison » et publiant « La Tribune libre des P.T.T. » à 3.000 exemplaires, s'adressent aux bureaux fédéraux en leur demandant de prendre contact pour :

« 1° Organiser en commun la campagne la plus large pour l'unité d'action.

« 2° Parler en commun, définir vos programmes revendicatifs et vos accords en des meetings où les Postiers viendront en masse et enthousiasmés.

« 3° Organiser en commun des assises régionales et nationales des P.T.T. où viendront les délégués de toutes appartenances syndicales et opinions et de tous les bureaux qui discuteront de vos programmes revendicatifs et de vos méthodes d'action, permettant la constitution éventuelle d'un Comité National d'Action des P.T.T. »

Les réponses des secrétaires généraux sont publiées et ce courant unitaire pousse les postiers de la gare de Paris-P.L.M. à réclamer la convocation d'un meeting commun (9 décembre). A cette date, l'agitation a commencé dans les bureaux-gares dont les 8.000 agents sont considérés

(3) « La Fédération postale » (organe de la C.G.T.), nov.-déc. 1953.

comme « le prolétariat des P.T.T. ». Réunies le 11 décembre, les fédérations C.G.T. et autonomes enregistrent le développement de l'action et signent un appel pour la prime de 20.000 francs et le remboursement des jours de grève.

#### LES DIRIGEANTS C.G.T. DECLENCHENT UNE GREVE TOURNANTE DES BUREAUX-GARES.

Les centres de tri (600 à 1.400 agents chacun) ont une importance stratégique énorme parce qu'ils règlent l'acheminement du courrier. D'autre part, le travail maximum correspondant au tri des paquets s'y situe vers le 20 décembre; l'embouteillage débute vers le 15. Voilà pourquoi les postiers des bureaux-gares, éléments les plus combattifs, se décident les premiers à déclencher une action. Cependant, pour une direction syndicale qui entend engager l'ensemble de la corporation afin d'assurer à la grève son maximum d'efficacité, un élément « technique » intervenait. Dans les bureaux de distribution et centraux de diverses natures (seconde branche de l'administration des P.T.T.), le travail maximum correspond au tri des lettres et se situe à partir du 26 décembre. Le problème de synchronisation des deux périodes se résolvait ainsi : déclencher la grève des bureaux-gares à une date aussi rapprochée que possible de Noël. Or la F.P.-C.G.T., dont les préoccupations sont autres, appelle les bureaux-gares de Paris à débrayer isolément.

Relatons le cours des événements à la gare de Paris-Lyon :

**Jeudi 17 :** La veille déjà, la C.G.T. a convoqué une réunion sur le sujet : « Comment arracher les 20.000 francs avant Noël ». A 16 h. 30, réunion d'un service (« le transbordement ») pour envisager une grève des heures supplémentaires. Les chargeurs refusent, préférant s'arrêter complètement : « Pas de demi-mesures ».

Deux camarades, « Autonome » et « F.O. », proposent une réunion des quatre fédérations, des contacts avec les autres gares et un meeting, lundi 21 ou mardi 22 décembre, pour rassembler les forces en vue du déclenchement de la grève ensuite.

Les militants de la Fédération Postale C.G.T. répètent que le Nord et l'Est nous attendent, qu'il faut partir tout de suite, les autres suivront. A minuit, le jeudi soir, la C.G.T. tente vainement de déclencher un mouvement partiel. Les postiers ne marchent pas.

**Vendredi 18 :** dans la nuit, le responsable du Syndicat Autonome fait voter la remise de la grève à mardi. Il est appuyé par la quasi-totalité des postiers de la gare de Lyon — y compris les adhérents de la C.G.T.

Face à cette tactique, les responsables autonomes des ambulants imposent une coordination de la lutte sur les bureaux-gares de Paris. Mise en échec, la C.G.T. obtient sa grève sporadique à Marseille où elle est seule représentative (19 décembre). La conférence inter-gares obtenue par la F.N.S.A. se voit donc avancée au lundi 21; la cessation du travail y est votée pour le soir, par solidarité avec Marseille.

#### LE 22 DECEMBRE, LES GREVISTES OBLIGENT LA C.G.T. A LANCER L'ORDRE DE GREVE CONJOINTEMENT AVEC LA F.N.S.A.

Au meeting de la bourse le 22, Bourgne (responsable fédéral autonome) demande aux deux fédérations présentes de lancer l'ordre de grève sur les bureaux-gares qui, dans l'ensemble, ont cessé le travail dans la nuit. La majorité des grévistes qui s'expriment à la tribune réclament cet ordre afin « d'être couverts ». Portes déclare alors « si telle est la volonté des grévistes, la Fédération Autonome lancera l'ordre de grève aux bureaux-gares ». Dans la stupéfaction générale, Frischmann,

secrétaire de la F.P.-C.G.T., répétera : « La F.P. ne veut pas donner l'ordre de grève. Elle appuie tous les mouvements, mais qu'avez-vous besoin, dit-il, camarades, de l'ordre d'une Fédération ? C'est de la base que tout doit partir. Nous les fédérations, vous suivrons. » Mais il ne convaincra pas et ne pourra pas esquiver sa réponse comme en août ; quelque chose a changé, la démocratie ouvrière règne dans l'assemblée, pour la première fois la F.P.-C.G.T. se heurte à la base. Surtout lorsque Devaux, secrétaire fédéral cégétiste, se référant à la grève d'août, déclare « qu'il aurait été préférable de reconduire vingt et une fois la grève de vingt-quatre heures ». A l'issue du meeting des grévistes envahissent la salle des délibérations et contraignent Frischmann à signer l'ordre de grève. Contraint c'est le mot, puisque se tournant vers son ami Planès il lui dira : « Il faut y passer ! »

#### LA GREVE D'AVERTISSEMENT (21-25 décembre).

Elle est dirigée par la F.P.-C.G.T. et la F.N.S.A. sur l'ensemble des bureaux-gares. Réuni le 22, le Conseil fédéral de la C.F.T.C. :

« *Constate* pourtant que les conditions préalables à tout arrêt de travail efficace dans les P.T.T. ne sont pas réalisées actuellement et que l'opportunité d'une grève est très contestable en cette période de l'année, alors que de nombreuses familles de travailleurs comptent particulièrement sur les services postaux ;

« *Estime*, en outre, que la situation politique et sociale ne permettrait pas actuellement à une grève des P.T.T. de se développer normalement ;

« *Déclare*, en conséquence, ne pouvoir s'associer aux mouvements actuellement en cours. »

Le communiqué F.O. du 23 condamne le mouvement comme inopportun et nuisible à une action d'ensemble pouvant se préparer en janvier 54 à l'occasion de la réunion de la Commission Supérieure des conventions collectives. Ainsi, selon le moment, ces dirigeants trouvent une grève trop générale pour qu'elle porte ses fruits ou trop localisée pour réussir. Néanmoins, sous la pression de ses adhérents, F.O. engage ses militants ambulants à se solidariser dans la grève jusqu'au 25 inclus.

Dans les centres de tri la grève se durcit presque aussitôt ; les auxiliaires et les cadres sont en majorité restés au travail et l'administration a mis son dispositif au point. Elle monte deux centres de tri auxiliaires au Landy et à la porte de Versailles, embauche des soldats et des clochards, jette à la rue des jeunes grévistes logés dans « ses » dortoirs pour y installer sa main-d'œuvre de province. Les grévistes s'organisent sur la base d'assemblées locales tenues par les deux sections syndicales ; l'après-midi ils participent en masse au meeting organisé par l'organisme paritaire Fédération Postale-Fédération Autonome. Les comités élus nés de la grève d'août n'ont pas fonctionné.

#### LE 25, LA GREVE EST RECONDUITE.

Pendant la période des fêtes on ne peut s'attendre à un élargissement de la grève aux autres services des P.T.T. qui chôment pour la plupart. Cependant le 23 plusieurs bureaux sont entrés en grève : Paris 15, Paris 17, Paris 10, le Bureau Central Radio, le transbordement de la recette principale, les chauffeurs postiers. Un mouvement de solidarité semble se dessiner. Puis le 24 l'administration sanctionne en suspendant de leurs fonctions une vingtaine d'inspecteurs. Dans ces conditions et devant le refus du gouvernement de recevoir les représentants des fédérations en lutte, l'ordre de grève est reconduit au-delà du 25 décembre.

## LA FEDERATION C.G.T. S'OPPOSE A LA GREVE GENERALE DES POSTIERS

Dès les premiers jours, la F.N.S.A. s'était trouvée devant une situation de fait qu'elle n'avait pas voulue ; le mouvement avait été lancé prématurément par la F.P.-C.G.T. Il lui semblait préférable de s'en arrêter à la grève d'avertissement pour repartir tous ensemble ensuite avec les bureaux d'arrondissement. Puisque le 25 les grévistes eux-mêmes en décidaient autrement, il fallait alors élargir le mouvement à tous les postiers. Il fallait s'attendre ici au freinage de la C.G.T. dont l'objectif demeurait : faire mijoter les gares quelques jours, puis faire partir d'autres services par la suite. Les autonomes dont les forces égalent celles de la C.G.T. dans les bureaux-gares perdront cette deuxième manche, leur influence étant réduite dans les centraux d'arrondissement, chez les facteurs.

Pendant ces polémiques le moral des grévistes reste ferme : le 27, les employés de la sécurité aérienne obtiennent satisfaction, de nouveaux services des P.T.T. passent à l'action — mais à des actions désordonnées : arrêts d'une heure à quarante-huit heures. Le 28 décembre, les militants des bureaux de distribution et services téléphoniques tiennent une réunion afin d'envisager les possibilités d'extension de la grève à ces services. Alors que des bureaux de distribution continuent à débrayer spontanément les uns après les autres, que la presse brandit la menace d'une grève généralisée, il est curieux de noter les interventions des militants de la C.G.T. :

« Nous entrons dans une période de difficultés, mais nous pouvons encore tenir dans les gares avec nos revendications locales. L'ordre de grève lancé le 22 nous a créé des difficultés. » (Pénissard, responsable ambulant gare d'Austerlitz.) « J'ai l'impression que la grève générale est devenue une arme gouvernementale. » (Un militant C.G.T. de base.) « Nous ne pouvions laisser passer la période des paquets, voilà une semaine que nous nous battons seuls ; camarades facteurs, rejoignez-nous dans deux jours ou laissez-nous accepter les 20.000 francs pour les bureaux gares. » (Devaux, secrétaire fédéral.)

Jeuland et Portes, de la F.N.S.A., proposent un ordre de grève de quarante-huit heures sur les bureaux-mixtes qui, même s'il ne réussit qu'à moitié, épaulera la rentrée des grévistes des ambulants. Répondant à la F.P., Portes déclare : « Quant aux difficultés actuelles, elles viennent de ce que les comités élus de Marseille ont démarré sans s'assurer que les autres suivraient. »

Le secrétaire général cégétiste Frischmann rejette bien évidemment la proposition autonome : « Nous ne voulons pas commettre des fautes qui nuiraient à l'avenir ; la situation dans les bureaux de distribution ne permet pas de lancer l'ordre de grève, il faut en prendre acte. Organisons pour demain une journée d'action avec arrêts de travail et délégations au Conseil de la République où se discutera le budget des P.T.T. »

Ce sont les termes de la résolution qui paraîtra le 29 décembre. N'ayant que peu de forces dans les bureaux d'arrondissement, la F.N.S.A. ne pouvait que faire enregistrer sa position.

### EST-CE QUE LES AUTRES SERVICES DES P.T.T. POUVAIENT ENTRER DANS LA GREVE ?

Oui, ils le pouvaient et c'est ce que démontrent les faits. La plupart des grands centraux parisiens répondent à tous les communiqués communs C.G.T.-F.N.S.A. et manifestent leur volonté générale de lutte. Le

22 décembre, un service de l'interurbain vote à 75 % pour une grève de 24 heures. Au bureau de distribution Paris XI<sup>e</sup>, trois mouvements de 24 heures, à Paris XII<sup>e</sup>, plusieurs mouvements de 1 et 2 heures et deux arrêts de 24 heures. A Paris XV<sup>e</sup>, les facteurs déclarent qu'ils marcheraient pour 48 heures, si les Fédérations en donnaient l'ordre. Le 23, le dépôt central du matériel boulevard Brune : les postiers sont pour une grève de 24 heures. Référendum à 90 % pour la grève. Dans les ateliers, la Fédération Postale C.G.T. déclare que les travailleurs ne sont pas mûrs, mais aucun référendum n'a été organisé. Bourges R.P., grève de 24 heures le 23 ; le 24 Paris 96, grève de 24 heures à 100 %, le 29, Paris XIII<sup>e</sup>, 50 % de grévistes pour 24 heures. Le 30, Paris VII<sup>e</sup>, départ, pour 24 heures, Paris 115, 3 heures. Aurillac est pour la grève si les Fédérations en donnent l'ordre. Le 31 Paris 19 vote la grève pour 3 jours à la majorité. Le responsable de la C.G.T., de sa propre autorité, demande la limitation du mouvement à 24 heures. Drancy à 80 % pour la grève mais attend l'ordre des Fédérations. Même situation pour les chauffeurs postiers qui ont débrayé.

Le 31, Paris X<sup>e</sup>, service général 24 heures, Nantes R.P., Saint-Nazaire R.P., 48 heures. Le Bureau central radio pour 24 heures. Le service de nuit des chèques postaux débraye une nuit. L'ensemble des postiers des bureaux de distribution ne veut pas se lancer dans la bataille sans coordination. Les postiers des bureaux de distribution attendent un ordre de grève générale des P.T.T. qui ne viendra jamais.

### LES POURPARLERS S'ENGAGENT LE 31 DECEMBRE.

C'est alors que la F.N.S.A., par l'intermédiaire de la Confédération Autonome du Travail, a la possibilité de déposer ses revendications auprès de Bougenot. Disons tout de suite que jusqu'à ce jour des demandes d'audience commune avaient été répétées journalièrement ; que la C.G.T. a préalablement été avertie des propositions transactionnelles faites au gouvernement et que le compte rendu de la délégation a été soumis à l'approbation des grévistes. En aucune manière il n'a été question pour la F.N.S.A. de lancer un ordre de reprise séparé.

Le meeting de ce 31 décembre est particulièrement « euphorique », les militants cégétistes se succèdent à la tribune pour clamer que tout va bien. Frischmann commence par « 1953 a été une année de lutttes, 1954 sera l'année des victoires ! On ne fait pas marcher la Poste sans les postiers ; dans nos meetings, il y a dix fois plus de colère qu'en août ! Le Conseil de la République vient de reconnaître la justesse de nos revendications ! C'est une grande chose que les Confédérations se soient mises d'accord à la Commission supérieure des Conventions collectives ».

Soucieux de faire appuyer au maximum leurs négociations, les autonomes demandent que le mot d'ordre de grève générale soit reconsidéré et qu'une démarche soit tentée auprès de la C.F.T.C. et de F.O. « Notre réponse ne s'est pas départie de la dignité syndicaliste... Au-dessus de toute propagande, nous avons refusé. » écrit la F.S.F.O. (« P.T.T. syndicaliste », janvier 54.)

### LA C.G.T. PROPOSE LA RENTREE IMMEDIATE (2 janvier).

Les négociations tant attendues s'ouvraient donc... C'est ce moment que choisit la F.P. pour proposer la reprise. A la Grange-aux-Belles, Frischmann découvre que la grève s'effiloche et perd de son efficacité en se prolongeant artificiellement. « Il n'y a plus que 2.000 grévistes ; la province et bureaux mixtes ne suivent plus nos mots d'ordre ; les pour-

parlers séparés n'ont jamais rien donné.» Sifflets ; stupeur. Un camarade chargeur (paye de décembre : 16.244 francs) dit ce que pensent tous les grévistes. « La grève c'est la guerre ; la quasi totalité des postiers sont dans la croix-rouge ; les gars veulent des grenades, il faut que tous se mettent dans la lutte ! » Le meeting s'achève dans la confusion ; à la réunion des comités de grève, la F.N.S.A. se range à l'avis de la C.G.T. sous deux conditions : pas de sanctions, décision des assemblées de grévistes. Frischmann s'obstine à vouloir faire rentrer les postiers à tout prix et un dimanche ! « Nous ne laissons pas tomber nos sanctionnés, ils rentreront en tête, et si l'administration ne les réintègre pas, nous débrayerons à nouveau tous ensemble. » (Planès, secrétaire fédéral C.G.T.)

### LES GREVISTES CONTINUENT !...

Le directeur régional des Ambulants ne donne pas de garanties suffisantes pour les sanctions ; « Le Monde » annonce que Bougenot recevra les autonomes, lundi 4 janvier.

Réunis sur leurs lieux de travail le 2 au soir (après le meeting) et le 3, les grévistes des gares se prononcent tour à tour pour la poursuite du mouvement, contre la volonté de la C.G.T. La F.N.S.A. communique alors :

« Au cours des consultations qui se sont déroulées cet après-midi parmi le personnel des gares — Est, P.L.M., Austerlitz — une majorité de 80 % s'est prononcée pour la continuation du mouvement.

La grève se poursuit donc avec la même ampleur et la même résolution. »

La F.P.-C.G.T. vaincue déclare, afin de rester dans le « courant » :

« Les Fédérations Postale C.G.T. et Autonome, après consultation des comités de grève, avaient appelé en commun le 2 janvier les grévistes à discuter localement de la reprise du travail.

« Mais sans attendre et sans consultation de la Fédération Postale, la Fédération Autonome lançait, quelques heures après, l'ordre de continuer la grève.

« Cette initiative aurait été prise parce que la Fédération Autonome serait à nouveau reçue lundi séparément par le secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.

« La Fédération Postale considère que le poids de l'action a été porté totalement et avec son maximum d'efficacité en pleine période de fin d'année et que des satisfactions doivent obligatoirement en découler particulièrement pour le personnel des bureaux-gares.

« Attachées par-dessus tout au maintien de l'unité, les assemblées de grévistes ont différé à lundi leur décision sur la reprise du travail.

« La Fédération Postale, dont le souci exclusif dans toute cette grève, comme à l'ordinaire, a été le maintien et la consolidation de l'unité, reconduit la grève en conséquence. »

### LA FIN DE LA GREVE (4 janvier).

C'est dans ce climat que se déroulent les pourparlers autonomes — Bougenot ; ce dernier sentant qu'il aura une reprise gratuite, ne cède pas grand-chose. Néanmoins, la levée des sanctions permet aux postiers de ne pas rentrer inconditionnellement comme le leur avait proposé la C.G.T. deux jours plus tôt. Un acompte est versé sur la prime dont le montant va être relevé au-delà des 12.000 francs promis en 1954. Les congés annuels seront désormais étalés sur 6 mois au lieu de 8. Enfin des commissions vont étudier le renforcement des effectifs (de 1946 à 1952, le trafic des P.T.T. a augmenté de 20 % alors que l'effectif du

personnel a diminué de 2 % — rapport Dagain à la commission des finances).

A propos de ces résultats, la « Vie Ouvrière » écrit :

« C'est là une première et importante victoire à l'actif de notre fédération postale quand on sait que F.O. et C.F.T.C. ont pratiquement condamné la grève des bureaux-gares. »

Au dernier meeting de la Bourse (4 janvier), Portes, secrétaire de la F.N.S.A., soumettait ces résultats aux grévistes : « Nous ne chantons pas victoire, le bilan ne pouvait pas être meilleur ; mais nous aurions eu une autre autorité auprès de Bougenot s'il y avait eu 100.000 grévistes au lieu de 3.000. En tout cas, il n'y a pas eu de 21 août comme certains le souhaitent. Maintenant il faut éviter les batailles dispersées et préparer la lutte avec les 230.000 postiers. »

### ET MAINTENANT ?

En février dernier, les postiers des bureaux-gares ont perçu leur traitement intégral, pour la première fois depuis août 53 ! Cela est déjà une raison suffisante qui fait qu'ils ne participeront pas largement à la grève de 24 heures envisagée par la C.G.T. Leur combattivité n'est cependant pas épuisée ; il est sûr qu'ils ne resteront pas à l'écart des prochains grands contacts de la classe ouvrière, à condition qu'ils soient unitaires.

Quel est le bilan actuel des organisations syndicales fait par les postiers eux-mêmes, à l'issue de cette lutte ?

D'abord cette vérité première que les fédérations F.O. et C.F.T.C. les ont trahis une seconde fois ; à l'annonce de la journée du 29 janvier, la réaction a été immédiate : « Si F.O. lance la grève, on fait des heures supplémentaires ! »

Pour la F.P.-C.G.T., une expérience nouvelle et réelle a été acquise : son freinage tout au long des événements ; refus de prendre la responsabilité du mouvement d'abord, refus de l'étendre ensuite à toute la corporation. Frischmann, secrétaire général d'organisation syndicale, peut expliquer maintenant que les conditions n'étaient pas créées alors qu'il n'a rien fait pour les créer. La vérité c'est que la C.G.T., comme en août 53, s'oppose à toute grève générale ; elle est pour les mouvements limités et c'est une grève tournante qu'elle a déclenchée dans les bureaux-gares. (Le bulletin de préparation au prochain congrès du syndicat parisien écrit qu'il aurait fallu reprendre le travail dès le 25 décembre !) L'important c'est que cette orientation s'est trouvée dénoncée deux fois par les grévistes eux-mêmes.

Ce que nous ne pouvons attendre de Frischmann, membre du Comité Central du P.C.F., ce sont des explications sur la ligne de la C.G.T. Dans la période actuelle, cette ligne vise à entretenir un climat d'agitation sociale, susceptible d'exercer une pression suffisante sur le gouvernement. Mais, d'autre part, la politique du P.C.F. qui va dans le sens d'un soutien du « Front des bons Français » lui interdit tout mouvement général pouvant conduire à un débordement par la base. Le P.C.F. ne veut ni perdre le contrôle des masses ni effrayer les alliés bourgeois qu'il veut se créer.

Quant à la jeune fédération autonome, elle s'est révélée être un élément moteur des luttes ; elle a fait la démonstration qu'une organisation engagée avec la C.G.T. n'est pas forcément à sa remorque.

Il lui faudra maintenant surmonter sa crise de croissance et faire triompher son orientation au sein de la Confédération Autonome dont les préoccupations apparaissent différentes de celles de la F.N.S.A.-P.T.T.

Né de contacts entre postiers et cheminots autonomes au cours des journées d'août 53, le cartel des syndicats autonomes s'est transformé fin 53 en un bureau confédéral provisoire chargé d'organiser le congrès constitutif de la C.A.T. Le regroupement qui s'est opéré sur la notion très large d'autonomie voit actuellement cohabiter au sein de la C.A.T. des syndicats-maisons d'industrie privée et des syndicats révolutionnaires. Les projets de statuts actuels ne donnent aucune garantie à une orientation lutte de classes et permettent toutes les éventualités : « En conséquence, l'action de la C.A.T. est inspirée par une double préoccupation. Lutter dans l'immédiat pour l'accroissement du bien-être des travailleurs en exerçant une pression constante sur les pouvoirs publics. Lutter dans le même temps pour le développement de la capacité gestionnaire des travailleurs en provoquant des situations de fait, pour obtenir la substitution des prérogatives ouvrières aux pouvoirs des féodalités financières et de l'Etat-patron. »

La C.A.T. fera-t-elle la relève des syndicats indépendants ? Une Confédération syndicaliste révolutionnaire est-elle possible ? Les éléments prêts à acheter à n'importe quel prix une représentativité auprès des pouvoirs publics l'emporteront-ils sur le courant authentiquement ouvrier animé par la F.N.S.A.-P.T.T. ?

La lutte de classes qui n'admet pas de partage provoquera la décantation nécessaire au sein de la nouvelle confédération.

D. FABER.

## Intellectuels et ouvriers : Un article de "Correspondance"

N.D.L.R. — Nous avons annoncé dans notre dernier numéro la parution aux Etats-Unis, en octobre 1953, du journal "Correspondance", bi-mensuel dont quatorze numéros ont paru jusqu'ici. Nous disions que "Correspondance" représentait un effort profondément original, ouvrant une nouvelle période du journalisme ouvrier. Le texte suivant, traduit du numéro 14 de « Correspondance », montrera à nos lecteurs dans quel esprit ce journal est rédigé et quelles sont les préoccupations des camarades qui l'animent.

...A mes yeux, le sort de ce journal dépend d'une question : les intellectuels et les ouvriers peuvent-ils travailler ensemble pour produire un journal ouvrier ? Pouvons-nous contrôler le conflit perpétuel qui les divise ?

Cette idée semblera peut-être étrange. Un lecteur de « Correspondance » peut bien dire : « Mais chaque page, presque chaque colonne de votre journal montre qu'en Russie, en Angleterre, dans le C.I.O., dans les U.A.W., dans le parti communiste, dans les gouvernements et les organisations populaires partout dans le monde, les intellectuels, les organisateurs, les politicards dominant et oppriment le peuple. Et maintenant, vous dites que dans votre propre organisation la même chose existe. Alors quoi ? »

Le conflit ne fait pas qu'exister ; il domine chaque chose que nous essayons de faire. Si le journal réussit, ce sera parce que nous aurons réussi à dépasser ce conflit. Si nous échouons, il en aura été la cause.

Nous énonçons cela ouvertement pour deux raisons :

1. Ce journal, « Correspondance », est écrit, publié et diffusé par ses lecteurs. La seule manière possible de traiter ce problème est de le rendre public et d'amener tous ceux que le journal intéresse à prendre part dans sa solution.

2. C'est précisément ce problème auquel les ouvriers font face dans l'industrie, dans les partis ouvriers, dans les syndicats, dans l'organisation de la société dans son ensemble et dans chacun de ses détails. Il nous prend à la gorge, car il prend à la gorge toutes les organisations de masse du monde. Les peuples du monde le résoudreont, ou bien la civilisation s'écroulera en ruines. Notre expérience est petite, mais elle concerne tout le monde.

Nous devons commencer en définissant les termes que nous utilisons.

Nous disons un journal ouvrier. « Correspondance » n'est pas encore un journal ouvrier. Mais il n'y a pas d'autre journal ouvrier dans le pays. Aucun.

Intellectuels : nous entendons par intellectuels ceux qui n'ont pas été organiquement des ouvriers pendant toute leur vie. Les intellectuels (j'en suis) ont ceci de commun, qu'ils lisent beaucoup de livres et de journaux et qu'ils écrivent et parlent librement. Quelques-uns parmi nous ont une longue expérience dans des organisations politiques de gauche. Quelques-uns de ces intellectuels travaillent dans les usines et ils y ont travaillé pour des années. Mais ils restent malgré cela des intellectuels.

A l'opposé des intellectuels il y a les ouvriers, les ouvriers du rang, des gens qui ont été ouvriers toute leur vie et ne seront jamais rien d'autre. Nous avons remarqué que les femmes dans notre organisation ont une attitude face aux choses qui est très semblable à celle des ouvriers. Et les gens très jeunes, même s'ils sont des étudiants d'université, n'ont pas l'attitude de l'intellectuel. Les noirs aussi appartiennent à ce groupe. Nous avons donc, d'un côté, les intellectuels, les politiciens expérimentés, et de l'autre côté, les ouvriers du rang, les femmes, les noirs et les jeunes.

Maintenant nos intellectuels, à la suite d'une expérience dure et amère avec d'autres journaux, savent que seuls les ouvriers peuvent produire un journal ouvrier. Nous faisons ce que nous prêchons. Ce sont les intellectuels qui ont proposé que le rédacteur en chef devait être un ouvrier. Il a laissé l'usine après quinze ans de travail pour devenir rédacteur en chef de « Correspondance ».

Charles Denby, notre brillant collaborateur, travaille à l'usine et n'avait jamais écrit une seule ligne destinée à la publication dans sa vie jusqu'au moment où il commença à écrire sa colonne. La même chose est vraie pour Marie Brant. Ces trois sont le fondement de « Correspondance » et pas une seule ligne n'est imprimée que le rédacteur en chef n'ait approuvée (bien qu'il puisse ne pas être d'accord). Où se trouve donc la difficulté ? Je vais en donner un exemple.

Il y a une réunion de rédaction de trois personnes pour discuter un article. Elle comprend un ouvrier comme président, une femme qui a travaillé en usine pendant des années et y travaille toujours mais est une intellectuelle, et un intellectuel qui a de grandes connaissances et une expérience politique étendue. Ça ne pourrait pas être mieux. La question qui se pose à eux est un article sur Mac Carthy, sur quelque aspect de l'affaire Mac Carthy.

L'ouvrier qui préside dit qu'il ne pense pas que le journal devrait se préoccuper trop de Mac Carthy. Les ouvriers, dit-il, n'ont pas peur de Mac Carthy. Si Mac Carthy essayait de toucher la classe ouvrière, il se